

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNE DE DEUK

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM ET INOUBOU DIVISION

DEUK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2025 DU 10/03/ 2025
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE SALLES DE
CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE GAH ET DE NKOUBOU DANS LA COMMUNE DE
DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE
D'URGENCE

AU LIEU DE

1. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DEUK au plus tard le 07/04/2025 à 12h00 précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

LIRE PLUTOT

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DEUK au plus tard le 15/07/2025 à 12h00 précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes.

AU LIEU DE

2. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 07/04/ 2025 à 13h00mn précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans la salle de réunions de la Commune de Deuk.

LIRE PLUTOT

1. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 15/07/ 2025 à 13h00mn précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans la salle de réunions de la Commune de Deuk.

AU LIEU DE

2. Critères d'évaluation des offres

a. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- b) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;
- e) Offre financière incomplète ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'un sous-détail de prix

LIRE PLUTOT

3. Critères d'évaluation des offres

b. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
- De l'absence de la caution soumission timbrée accompagné du récépissé de consignation délivré par la caisse de dépôt et consignation (CDEC) ;
- De l'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

Fait à DEUK, le 11/07/2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'DEUK
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP - CENTRE (Pour publication au JDM) ;
- DD-MINMAP/MI (Pour information) ;
- Président CIPM/Dk ;
- Affichage/Archives.

